

Responsable UE
Olivier Cornil

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
18 crédits • 360 points • 0 heures
Prérequis : PH200 Atelier photographie
Corequis : PH307 Travail de fin d'études

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**ATELIER PHOTOGRAPHIE**, l'étudiant est capable de :

- Traduire en images sa vision du monde et son interprétation du réel.
- Réaliser une production photographique sur base d'un cahier des charges
- Développer diverses pistes créatives et techniques, fruit de sa recherche exploratoire.
- Mobiliser les techniques et modes de production appropriés à son projet photographique.
- Positionner son travail artistique, de manière critique, notamment par rapport à l'esthétique et à l'art contemporain.

Au terme du cours de **VIDÉOGRAPHIE**, l'étudiant est capable de :

- Traduire une thématique personnelle en image et en son
- Développer une écriture de l'image
- Enrichir ses projets photographiques grâce à l'image animée

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours. La note d'UE de l'Atelier est attribuée par les titulaires du cours sur base du travail effectué au premier quadrimestre.

Important, il n'y a pas de seconde session pour les cours de cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.